

**Petrič, Ernest (Slovénie)**

**Note verbale**

[Original : anglais]

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Slovénie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui communiquer que le gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature du professeur Ernest Petrič au titre de membre du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale.

Depuis la fondation de la Cour pénale internationale, la République de Slovénie a été une fervente partisane à la fois de son travail et de ses activités. La décision par la Slovénie de présenter un candidat est un nouveau témoignage de son engagement en faveur d'un fonctionnement efficace de la Cour, qui dépend de la qualité des candidatures de juges présentés. Une procédure indépendante d'évaluation des candidats aux postes de juge de la Cour pénale internationale doit représenter la dernière étape avant la prise de décision concernant les candidatures.

La Slovénie a donc décidé de présenter, en vue de sa réélection en tant que membre du Comité, la candidature d'un éminent juriste de droit international, juge, diplomate, universitaire et membre titulaire sortant du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale. Un descriptif détaillé des qualifications du professeur Petrič, incluant un *Curriculum vitae*, est joint à cette note.

[...]

\*\*\*